

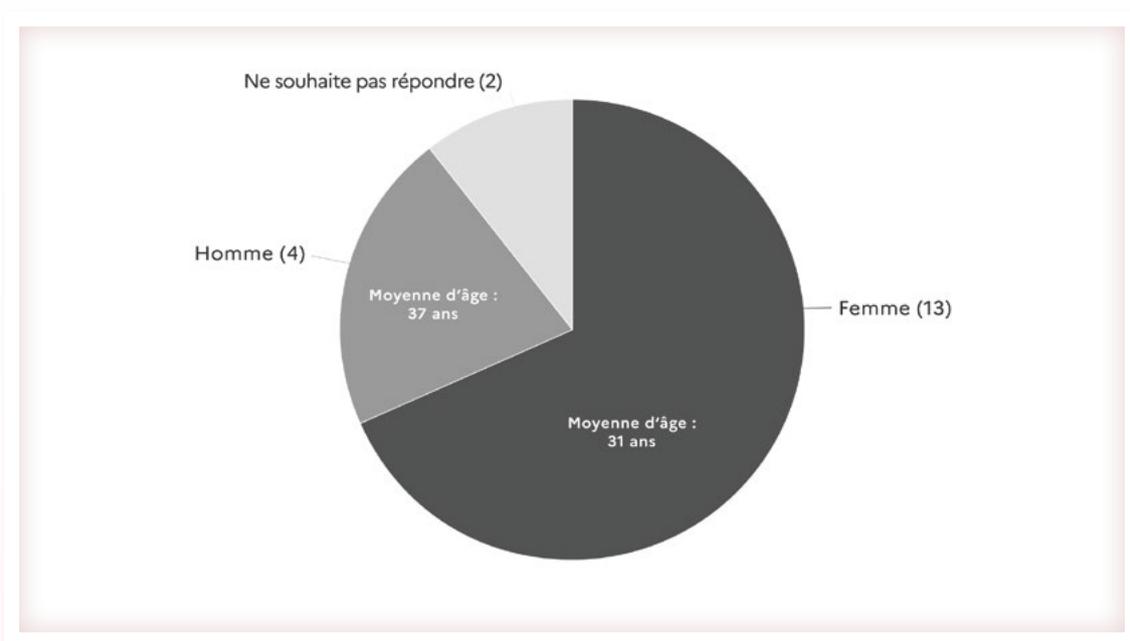


PHOTO DE PROMO

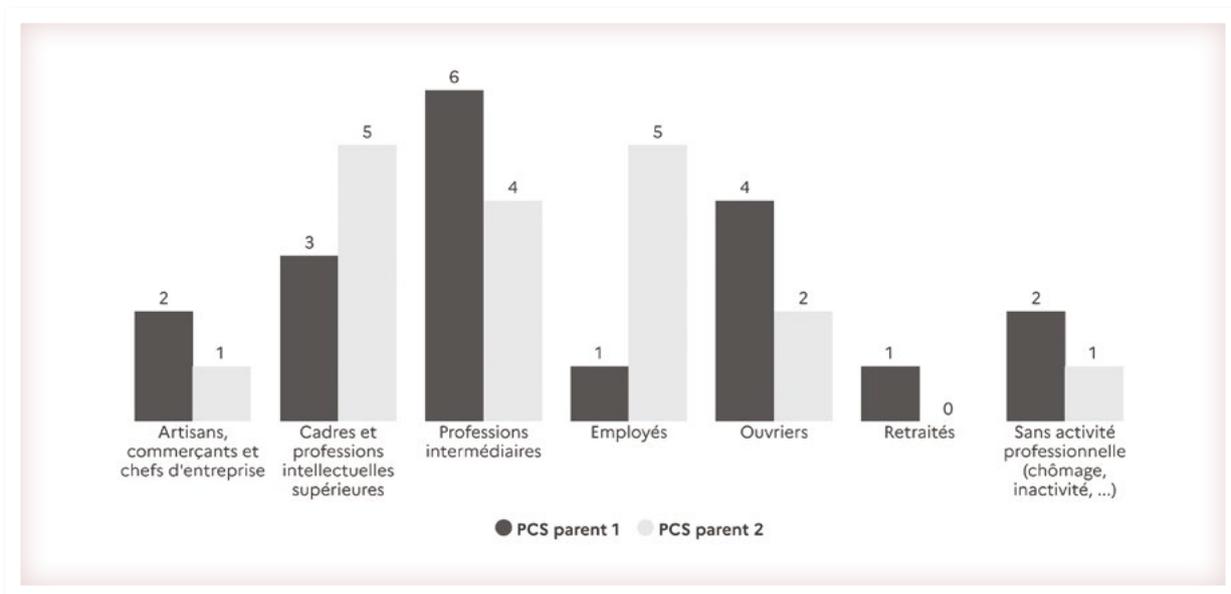
Formation statutaire des directeurs 2024-2025 (32^{ème} promotion)

Avant-propos L'Observatoire de la formation à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) produit des données permettant de mieux connaître les publics et les formations dispensées à l'école. Cette synthèse présente les principaux résultats d'une étude sociodémographique réalisée auprès des stagiaires de la 32^{ème} promotion de la formation statutaire des directeurs 2024-2025. Pensé de sorte à être reproductible (auprès d'autres corps en formation à l'ENPJJ) et reconductible chaque année, ce type d'étude permet de : renseigner les profils et les attentes des agents en formation ; produire des données fiables sur lesquelles les dispositifs de formation pourront s'appuyer ; développer de nouveaux objets d'études et de recherche en lien avec l'objet « formation » ; constituer progressivement une mémoire statistique des publics en formation à l'ENPJJ.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES



Profils des directeurs stagiaires de la 32^{ème} promotion selon le sexe et l'âge : Les femmes sont plus représentées parmi les directeurs stagiaires de la 32^{ème} promotion (N = 13) avec une moyenne d'âge de 31,3 ans. Les hommes, trois fois moins nombreux (N = 4), sont plus âgés (37 ans en moyenne). Dans l'ensemble, les trois quarts de la population ont entre 25 et 35 ans, la moyenne d'âge de la promotion étant établie à 32,4 ans. Le plus jeune stagiaire directeur déclare avoir 24 ans, le plus âgé 54 ans.



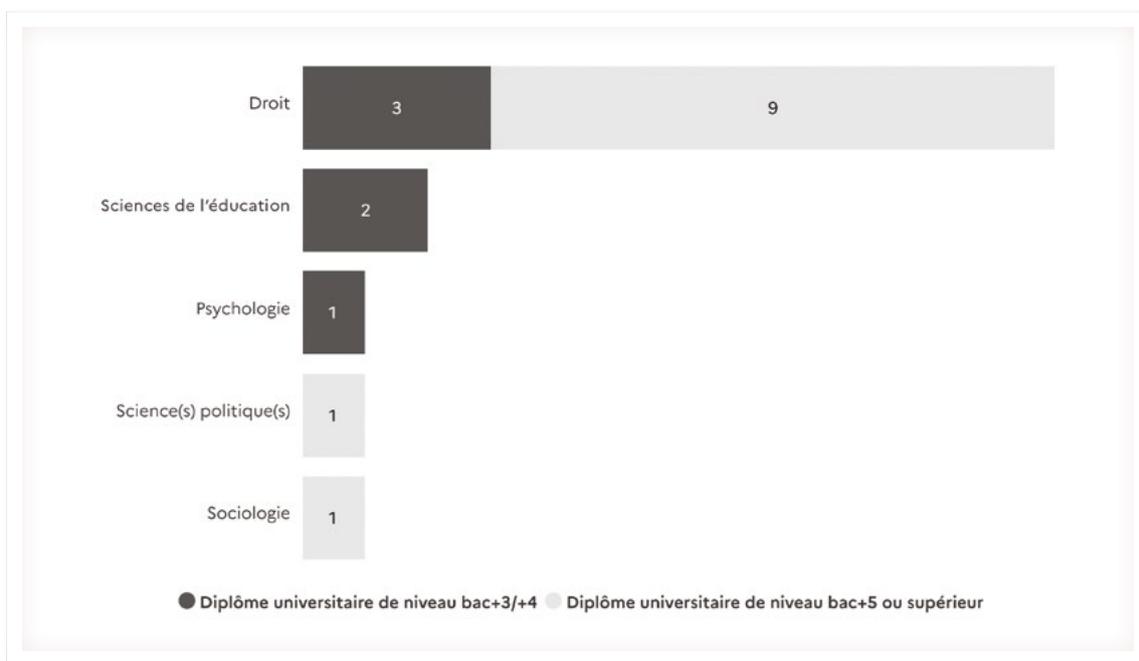
Origine sociale des directeurs stagiaires : Les milieux sociaux d'origine des stagiaires sont hétérogènes. On remarque une nette représentation d'individus dont les parents exercent des métiers d'employés, des fonctions de cadres et des professions intermédiaires. Dans l'ensemble, la nature des professions exercées par les parents regroupe une diversité d'activités plutôt inscrites dans le secteur privé. Les professions intégrées au champ de la fonction publique sont plus rares et se rapportent généralement aux secteurs éducatif ou hospitalier. Aucun répondant ne déclare avoir un parent exerçant un métier en lien avec la PJJ.

NB : « PCS » Professions et catégories socioprofessionnelles.



Distribution régionale des lieux de résidence des stagiaires : Les directeurs stagiaires sont majoritairement originaires de la moitié nord de la France (environ 7 répondants sur 10). L'Île-de-France est la région d'origine la plus citée. Plus globalement, 14 départements français sur 101 sont représentés parmi les 19 directeurs en formation initiale.

PARCOURS ANTÉRIEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION

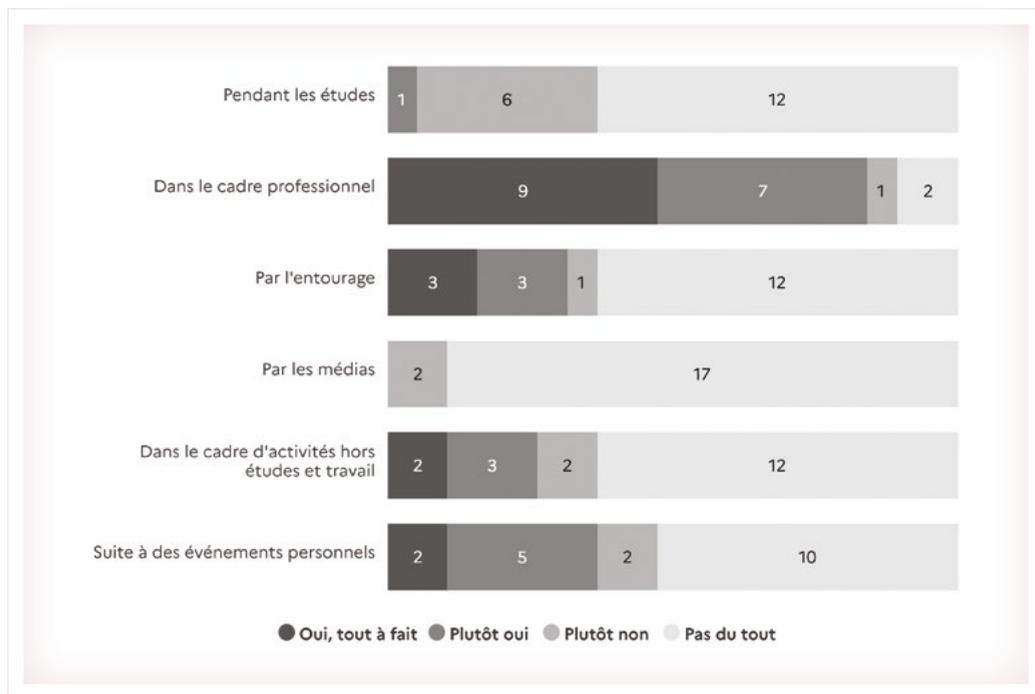


Niveau de diplomation universitaire par champs disciplinaires des directeurs stagiaires : Le niveau moyen du plus haut diplôme obtenu par les stagiaires est de 3 à 5 ans après le baccalauréat. Les titres de niveau bac+5 (N = 12) sont les plus représentés suivis par les diplomations de niveau bac+3/4 (N = 6). Un seul stagiaire détient une certification professionnelle de niveau bac+2 ou équivalent. Parmi les diplomations universitaires acquises par les directeurs stagiaires, celles-ci sont majoritairement obtenues dans le champ du droit.

EXPÉRIENCE PJJ	EXPÉRIENCE TRAVAIL SOCIAL (HORS PJJ)			TOTAL
	Oui, une seule	Oui, plusieurs	Non, jamais	
Oui, une seule	1	3	2	6
Oui, plusieurs	2	1	4	7
Non, jamais	0	1	5	6
TOTAL	3	5	11	19

Nombre de directeurs stagiaires ayant eu une/plusieurs/aucune expérience(s) antérieure(s) à la PJJ et/ou dans le travail social (hors PJJ) : Deux tiers des directeurs stagiaires témoignent d'expériences professionnelles antérieures à l'entrée en formation dans le champ de la PJJ et/ou dans le domaine du travail social (hors PJJ). Parmi eux, 13 stagiaires déclarent avoir eu une ou plusieurs expérience(s) professionnelle(s) à la PJJ tandis que 7 stagiaires indiquent des activités antérieures dans les deux domaines (PJJ et travail social hors PJJ). Par ailleurs, 5 directeurs stagiaires précisent n'avoir aucune expérience ni en contexte PJJ ni dans aucun autre secteur du travail social.

ORIGINE DE L'ENGAGEMENT



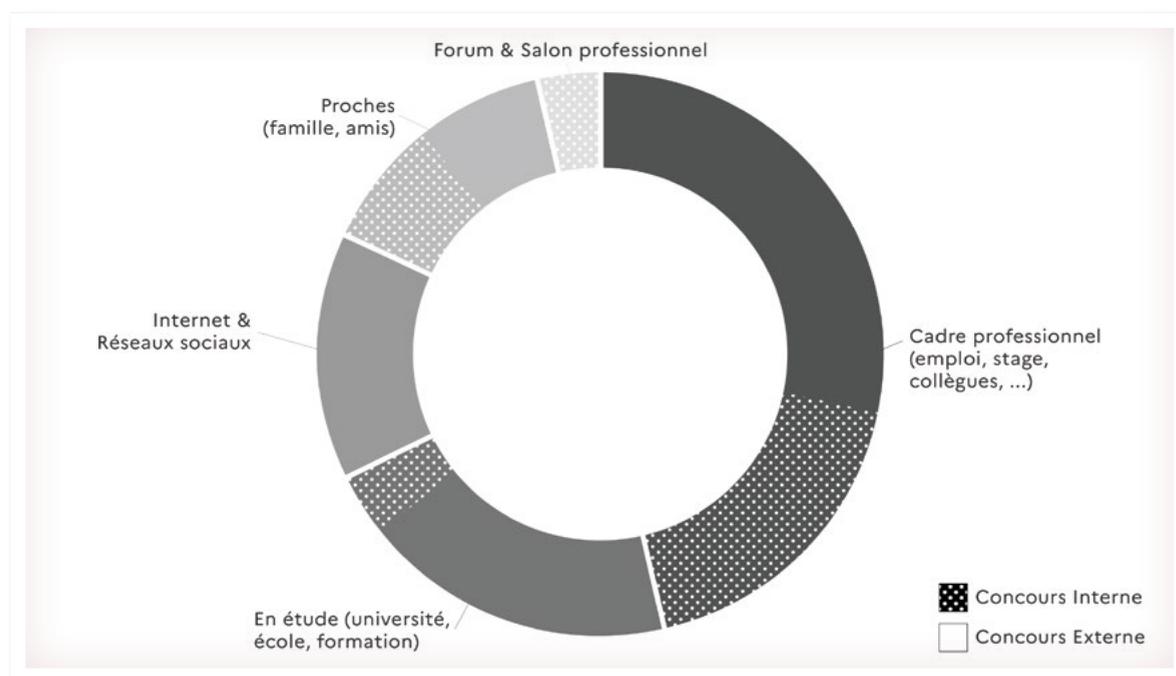
« **D'où vous vient l'envie et/ou l'idée d'exercer ce métier ?** » Le choix d'exercer le métier de directeur des services de la PJJ trouve principalement son origine dans le cheminement professionnel des stagiaires. Les événements personnels passés, l'entourage, les activités hors temps d'études et/ou de travail semblent avoir eu un impact relatif sur ce choix de carrière. Le temps de la scolarité mais surtout les médias (télévision, réseaux sociaux, forums, etc.) sont encore plus rarement à l'origine du désir d'exercer le métier.

LES MOTIVATIONS À EXERCER LE MÉTIER ET LES ATTENTES À L'ÉGARD DE LA FORMATION

Les motivations auto-rapportées à exercer le métier s'inscrivent principalement dans des registres renvoyant à des considérations managériales. Faire équipe, piloter, coordonner, impulser, gérer, décider, collaborer, encadrer, manager sont autant de verbes qui semblent caractériser les raisons de l'engagement.

De la même manière, les attentes à l'égard de la formation rapportées par les directeurs stagiaires traduisent des besoins de fonctionnalité et d'opérationnalité. Ce sont des préoccupations liées à l'acquisition de compétences relatives à l'administration des services et à la gestion des organisations qui caractérisent la plupart des verbatims recueillis.

MODALITÉS DE PASSATION DU CONCOURS



Modalités et principales voies de connaissance du concours de directeur des services de la PJJ :

C'est le concours externe qui est le plus représenté parmi les modes d'entrée en formation de directeurs des services (N = 11) suivi par le concours interne (N = 7). La quasi intégralité des répondants déclarent ne pas avoir suivi de formation préparatoire à l'examen.

En revanche, un tiers des lauréats du concours externe indiquent s'être présentés à d'autres concours, principalement celui permettant d'accéder à la formation de l'école nationale de la magistrature (ENM). Pour ceux-là, il apparaît que le concours de directeur des services de la PJJ désigne le deuxième ou le troisième choix alors qu'il s'agit du premier pour tous les autres.

On remarque par ailleurs que le cadre professionnel est le lieu commun le plus cité parmi les voies par lesquelles les stagiaires ont pris connaissance du concours de directeur des services de la PJJ. Les études, internet, les réseaux sociaux ainsi que l'entourage sont aussi régulièrement évoqués.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **19 directeurs stagiaires** de la 32ème promotion 2024-2025 interrogés.
- ▶ **13 sont des femmes.**
- ▶ **La moyenne d'âge est de 32,4 ans.**
- ▶ **18 stagiaires détiennent un diplôme universitaire** de niveau bac+3 à bac+5.
- ▶ **12 dans le champ disciplinaire du droit.**
- ▶ **13 stagiaires ont au moins une expérience professionnelle antérieure à la PJJ.**
- ▶ **Le concours par voie externe est le plus représenté (11 stagiaires concernés).**

MÉTHODOLOGIE

Les données ont été récoltées à partir d'une enquête par questionnaire soumise à la FSD32 le 12 mars 2024 (lors du regroupement de rentrée des stagiaires). La séquence de passation s'est déroulée en direct, dans une salle de l'ENPJJ, en présence des enquêteurs et sur un créneau balisé dans l'emploi du temps de la formation des directeurs.

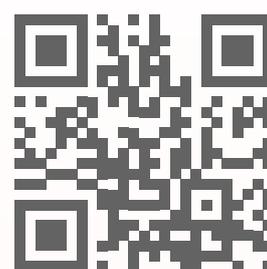
Élaboré par les chargés d'études, le questionnaire comprend 101 questions réparties sur deux thématiques : les caractéristiques individuelles de la population ; les représentations des stagiaires à leur entrée en formation statutaire. 19 stagiaires étaient présents lors de la passation. Toutes et tous ont complété le questionnaire.

Cette synthèse correspond à une étude de cas qui vise à décrire des régularités et des irrégularités statistiques dans les profils des stagiaires de la FSD 32. D'autres enquêtes, quantitatives comme qualitatives, seront nécessaires pour prolonger, actualiser, comprendre et amender ces premières tendances. Précisons que les données relatives aux projections en sortie de formation et aux projets professionnels – recueillies sous la forme de verbatims pour ce premier questionnaire consacré aux directeurs stagiaires – n'apparaissent pas dans ce document. Elles sont néanmoins présentées et commentées dans le rapport accessible au QR code ci-dessous.

Consultez le rapport « Enquête sociodémographique : formation statutaire des directeurs 2024-2025 »
(Code QR ci-contre) : qr.enpjj.fr/OD2425

Visitez l'espace dédié à l'Observatoire de la formation sur le site web de l'ENPJJ :

www.enpjj.justice.fr/odlf



Directrice de la publication : Frédérique BOTELLA

Comité de rédaction : Delphine BRUGGEMAN, Thibault DELFAVERO, Marie FROUIN

Conception graphique : ENPJJ - Multimédia

Impression : La Gazette Médias

Service de la recherche et de la documentation

ENPJJ – 16 rue du Curoir – 59100 Roubaix

recherche.enpjj-roubaix@justice.fr

